

Bureau d'audience publique

**Edifice Lomer-Gouin
575 Rue St-Amable, Bureau 2.10
Québec (Québec)**

Mémoire route 175 / Autoroute 73

Je, sousigné Réjean Simoneau résident de Stoneham m'objecte à la construction de l'autoroute dans le tracé dit le contournement pour les raisons suivantes :

Je suis résident de la rue Grenier depuis déjà 25 ans et accède à ma rue par le chemin Whalen. Quand j'ai acheté le terrain à l'époque, j'ai été enchanté par le décor magnifique de ce coin de l'arrière-pays. L'eau, l'air et l'espace nous ont témoigné de leur pureté exceptionnelle. La tranquillité ne faisait aucun doute, un véritable coin de paix.

Je suis situé présentement à un kilomètre de la route actuelle et si l'autoroute venait à passer par la voie de contournement nous aurions des problèmes accrus de pollution, freins moteur etc...sans compter la pollution lumineuse du viaduc échangeur qui passerait au-dessus de la rivière des Hurons à proximité de notre demeure car nous avons la merveilleuse chance de pouvoir admirer les étoiles dans le ciel.

Lors de ma dernière rencontre aux audiences publique en avril dernier, j'ai été déçu de la réponse du MTQ à savoir quel était le pourcentage de décès sur la route 175 relié à la consommation d'alcool, parcequ'un décès relié à l'alcool ou la vitesse excessive, ou même par suicide peut grandement changer la donne. Je reconnais quand même que la route 175 est dangereuse mais cela justifie t'il les moyens de dépenser des millions de dollars qui pourraient servir à autre chose.

Je pense aussi que le MTQ n'a pas vraiment saisi ma deuxième question. Je peux comprendre que lors de cette soirée d'audience publique, il était presque 22 hres lorsque j'ai pris la parole, tout le monde paraissait fatigué de leur journée. Je veux donc revenir sur ma question; préoccupation qui est importante. Si l'autoroute passe par la voie de contournement, elle coupera complètement le Chemin Whalen, avec les 1,100 camions qui passeront en moyenne par jour sur la future autoroute et qui risquent d'augmenter avec les années et que plusieurs de ces lourds véhicules transportent pour certains des matières dangereuses, tels produits toxiques, corrosifs, inflammables etc..., s'il advenait un accident écologique nécessitant une évacuation d'urgence et cela dans les deux directions, quelle serait notre porte de sortie et qui pourrait nous avertir et nous porter assistance . Ce serait pire encore si cela se produisait de nuit. Avec la venue de l'autoroute par la voie de contournement je serais toujours inquiet de l'activité routière sur cette autoroute surtout que j'avais mentionné, lors de la dernière audience, que le problème d'alcool laisse encore des preuves en bordure des routes. Une nouvelle autoroute ne signifiera pas pour autant qu'il n'y aura plus d'accidents meurtriers majeurs.

Compte tenu de ces raisons, je suggère que si il doit y avoir une autoroute, que cette dernière passe dans l'axe actuel et non dans la voie de contournement au km 66. car nous aurions au moins la possibilité en cas d'urgence de fuir vers St-Adolphe

Merci de m'avoir écouté

Réjean Simoneau